



**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 FEVRIER 2016  
PROCES-VERBAL**

-----

<b>ADOpte PAR 22 VOIX POUR ET 6 CONTRE LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2016</b>
---

Le Conseil Municipal, convoqué le 27 Janvier 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le 8 Février à 19 H 00, sous la présidence de Monsieur VERNOCHET.

**Etaient en outre présents** : MM. SAIGNE, LAUREAU, DUBAND, GROS, MESSOUSSA, JEUNEHOMME, BOUZAIENE, CALI, DI GANGI, JEANDOT, MARTIN M., MARTIN C. , GUIBERTEAU, MMES BONETTI, LEBEAU, BUGNAND, JUSOT, VALADE, LAUTISSIER, BOUILLOT, JORDAN, DESAUTEL, GENEVOIS, AMADO, BURQUIER .

En application du Code Général des Collectivités, M. CASSIER a donné procuration à M. CALI, M. LANG à M. MESSOUSSA, Mme BADEY à Mme LAUTISSIER.

-----

L'appel des membres est fait par Monsieur le Maire.

**DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Monsieur Julien CALI est désigné.

Monsieur le Maire procède à l'installation d'une nouvelle conseillère municipale, Madame Danielle DESAUTEL , suite au décès de Madame BERNARDET . Madame DESAUTEL siègera à la Commission Vie sociale et familiale.

**1 – ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT – rapporteur : M. VERNOCHET**

Monsieur le maire, rapporteur, suite au décès de Madame BERNARDET, le 12 janvier 2016, qui occupait les fonctions de première adjointe, propose de conserver le nombre d'adjoints, conformément à la délibération en date du 4 avril 2014, et que les adjoints actuellement élus, remontent tous d'un rang dans l'ordre du tableau, le nouvel adjoint sera donc l'adjoint numéro 7 .

Il procède à l'élection de cet adjoint, une candidate est proposée, Madame Marie-Claude VALADE.

Madame GENEVOIS informe que son groupe ne participera pas à ce vote, et ce pour rester fidèle à sa campagne. Elle souligne que pendant un an, la Municipalité a fonctionné avec 6 adjoints, et qu'elle aurait pu continuer ainsi, une économie aurait pu être ainsi réalisée.

Monsieur le Maire trouve inadmissible les propos de Madame GENEVOIS s'appliquant à une collègue gravement malade, il lui répond que lors d'un précédent mandat, Madame GENEVOIS était adjointe parmi une équipe de 8 adjoints. Il s'agit donc d'un propos uniquement démagogique. Madame BONETTI précise que les tâches de Madame BERNARDET, ont été assumées, néanmoins, la tâche a été lourde.

Madame BONETTI ajoute que 7 adjoints ne sont pas de trop.

Monsieur GUIBERTEAU précise que pour ce qui est de l'AMA, il ne présentera aucune candidature pour ce poste car il estime qu'il faut être en totale osmose et en accord avec l'action de la Municipalité, ce qui n'est pas le cas.

Le résultat du vote est le suivant :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23

Madame VALADE est élue par 23 voix pour.

Monsieur le Maire informe que Madame VALADE aura en charge les affaires scolaires, Madame LEBEAU, quant à elle, aura en charge les affaires sociales.

## **2 – INDEMNITE DE FONCTION – rapporteur : Madame BONETTI**

Madame BONETTI, rapporteur, propose aux conseillers d'attribuer à la nouvelle adjointe, Madame VALADE, l'indemnité de fonction, à savoir : 21,25 % de l'indice 1015.

*Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.*

## **3 – MISE A JOUR DES DIFFERENTES REPRESENTATIONS AUX DIVERSES INSTANCES SUITE A L'ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT – Rapporteur : Monsieur Vernochet**

Monsieur Vernochet, rapporteur, informe qu'il y a lieu de remplacer Madame Bernadet au sein de différentes instances, il propose :

- Commission Vie sociale et familiale : M-Claude VALADE
- Commission Finances : M-Claude VALADE
- CCAS : Chantal LEBEAU
- SIVOM : Chantal LEBEAU
- Commission Appel d'Offres : Suppléante : M-Claude VALADE
- Comité Technique : Chantal LEBEAU
- Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CCM) : Chantal LEBEAU
- GIP e-Bourgogne : Marylène BONETTI
- Régie de Quartier 71210 : Chantal LEBEAU

*Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.*

## **4 – QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire informe les conseillers des travaux d'extension du collège, ceux-ci devant être terminés en 2018. La maquette est installée dans la salle.

La séance est levée à 19 H 30.

Le Secrétaire de Séance,

**J. CALI**

Le Maire,

**J.Y. Vernochet**